

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Berne et Zurich, le 22 septembre 2023

Le Conseil fédéral nomme Antoine Martin nouveau membre de la Direction générale de la Banque nationale

Le 22 septembre 2023, le Conseil fédéral a nommé Antoine Martin nouveau membre de la Direction générale de la Banque nationale suisse (BNS). Occupant actuellement le poste de *financial research advisor* à la division Financial Stability Policy Research auprès de la Banque de Réserve fédérale de New York (banque centrale des États-Unis), Antoine Martin prendra ses nouvelles fonctions à la tête du 3^e département de la Banque nationale au 1^{er} janvier 2024.

Antoine Martin succède à Andréa Maechler, qui a quitté fin juin 2023 la Direction générale de la Banque nationale pour devenir directrice générale adjointe de la Banque des Règlements Internationaux. D'ici l'entrée en fonction d'Antoine Martin, Thomas Moser, membre suppléant de la Direction générale, continuera à diriger par intérim le 3^e département.

Antoine Martin a suivi l'enseignement primaire, secondaire et gymnasial dans le canton de Vaud. Il a achevé ses études d'économie à l'Université de Lausanne et obtenu son doctorat à l'Université de Minnesota, aux États-Unis.

Antoine Martin a commencé sa carrière professionnelle à la Banque de Réserve fédérale de Kansas City en 2001, puis a rejoint quatre ans plus tard la Banque de Réserve fédérale de New York, où il a assumé différentes fonctions dirigeantes, notamment dans le Research and Statistics Group et la Money and Payments Studies Function. Il occupe depuis 2016 une fonction dirigeante en qualité de *financial research advisor* dans la division Financial Stability Policy Research.

Antoine Martin est au bénéfice d'une vaste expérience pratique des questions de politique monétaire. Parmi ses activités figurent notamment la direction de travaux de recherche relatifs à la mise en œuvre de la politique monétaire, l'élaboration de mesures destinées à améliorer les systèmes de paiement et de règlement en réduisant les risques systémiques, et l'analyse

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

des implications que des monnaies numériques de banque centrale pourraient avoir sur la mise en œuvre de la politique monétaire.

Le 3^e département, dont les activités se concentrent à Zurich, regroupe les divisions Marchés monétaire et des changes, Gestion des actifs, Opérations bancaires et Informatique, ainsi que la succursale de Singapour. Le 1^{er} département (également à Zurich), qui comprend les divisions Secrétariat général, Affaires économiques, Coopération monétaire internationale et Statistique, ainsi que les unités d'organisation Affaires juridiques, Compliance, Ressources humaines et Immeubles et services, reste du ressort du président de la Direction générale, Thomas Jordan. Le 2^e département (essentiellement à Berne), qui réunit les divisions Stabilité financière et Billets et monnaies, ainsi que les unités d'organisation Comptabilité, Controlling, Gestion des risques et Risques opérationnels et sécurité, continue à relever du vice-président de la Direction générale, Martin Schlegel.